



**FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU
FILM
DE
VEBRON**

Compte-rendu Assemblée Générale

15 octobre 2017

Association l'Écran Cévenol

ORDRE DU JOUR

1. Bilan moral

2. Bilan Financier

3. Élection du nouveau bureau

4. Divers

Personnes présentes :21

Alain ARGILIER, maire de Vébron

Michel BENOIT, président

Maxime TUFFERY, vice-président

Elian ROUSSET, trésorier

Nathalie IMBERT, trésorière adjointe

Édith ROUSSET, vice-secrétaire

José JOILAN, bénévole

Elsy ROUSSET, bénévole

Yves CHAREAU, bénévole

Vincent MICHELET, bénévole

Julien GERARD, bénévole

Anne-Claire TURPIN, bénévole

Personnes excusées : 10 (dont 6 pouvoirs)

Nicolas PINEL, bénévole donne son pouvoir à Maxime Tuffery

Arnaud SABATIER, secrétaire donne son pouvoir à Elsy Rousset

Eric LUMAY, secrétaire adjoint, donne son pouvoir José Joilan

Virginie DURAND, bénévoles, donne son pouvoir à Nathalie Imbert

Loïc NOUET, bénévole donne son pouvoir à Maxime Tuffery

Johanna REY, bénévole, donne son pouvoir à Michel Benoit

Lukas HAMEURY, bénévole

Caroline ESTOR, bénévole

Nathalie MEJEAN, Déléguée La Poste des relations territoriales de Lozère (Partenaire)

Henri COUDERC, Président de la Communautés es Communes Florac Sud Lozère

Au total : 18 personnes votantes sur 32 bénévoles, le quorum est atteint

La séance débute à 15h00

1. Bilan moral

La compétition :

*120 films reçus (soit 53 en moins qu'en 2016) dont 17 pays représentés en tout. Parmi eux 50 courts ont été sélectionnés entre 4 et 26 minutes pour 12h de projection sur l'ensemble de la semaine.

9 pays étaient représentés en compétition : **France, Espagne, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Russie, Pays-Bas, Bulgarie, Croatie,**

Les films sélectionnés étaient de bonne qualité mais il faut le reconnaître nous avons eu moins de perles que les autres années...

Notre inscription sur la plateforme « **Click for Festival** » nous a permis d'avoir de nouveau encore plus d'inscriptions.

Nous avons une baisse des inscriptions car nous n'avons fait aucune gratuité cette année. Ceci a empêché certaines écoles (françaises et espagnoles) de participer à la compétition comme l'an dernier

Cette non gratuité a également réduit le nombre de nationalités représentées, cette demande venant particulièrement des réalisateurs de nations étrangères.

Comme convenu l'an dernier nous avons réduit la durée limitée des courts métrages à 30' ce qui peut être expliqué que nous n'ayons eu aucun documentaire en compétition cette année.

*7 réalisateurs sont venus représenter leurs films. L'espace « *rencontre réalisateurs* » a très bien fonctionné cette année avec des spectateurs venus en nombre pour entendre parler des coulisses des films en compétition. Nous tenions à les remercier chaleureusement car ils ont vraiment joué de jeu de la proximité et ils se sont rendus disponibles à chaque fois que nous les avons sollicités.

Les réalisateurs qui viennent défendre leurs films sont malheureusement encore trop peu, comme toujours malgré un remboursement de leur frais à hauteur de 100€.

*75 films (courts métrages non sélectionnés) pouvaient comme toujours être visibles à la « vidéo à la carte ». (NB : certains réalisateurs dont le film n'est pas sélectionné ne souhaitent pas que leur film soit proposé à la vidéo à la carte).

Le Jury :



Lionel ASTIER, Comédien, auteur, metteur en scène – Président du jury-

Lionel Astier, né à Alès, est avant tout un auteur et un metteur en scène de renom. Il écrit une quinzaine de pièces dont « La Nuit des Camisards », spectacle en plein air, qui montre son attachement à ses racines Cévenoles, produit par la scène nationale et joué à Florac en 2016.

Comédien, il a joué dans une soixantaine de pièces qu'elles soient classiques, modernes ou comédies.

Également connu pour ses rôles dans les séries « Maigret », « Nestor Burma », « Mariage surprise », « L'institut », « Louis la Brocante »... c'est surtout le rôle de Léodagan dans la série « Kaamelott » d' M6 qu'il le fait connaître au grand public.

Au cinéma on le retrouve dans : « Bienvenue à bord », « Les Lyonnais », « Le fils à Jo », « Le dernier pour la route », « Zone rouge », « La femme du cosmonaute », « Prêt à tout », et dernièrement dans « L'embaras du choix » au côté d'Alexandra Lamy.



Jean-Claude LONGO, directeur artistique, metteur en scène

Débuts dès 5 ans à l'école de Cirque Fratellini puis formation en Danse classique et au Conservatoire Supérieur d'Art Dramatique auprès de Michel Bouquet. Il complète ses connaissances en expression corporelle avec J.Lecoq. Engagé par Rudolf Noureev à l'Opéra de Paris comme mime-danseur-comédien, il y rencontre Maurice Béjart dont il devient l'assistant. Au Théâtre, il travaille entre autres avec D.Mesguich, M.Bouquet ou J-L Martinelli, et donne régulièrement des cours dans diverses écoles de Théâtre. Au Cinéma, il est directeur artistique et responsable de casting et de coaching d'acteurs (Warner Bros. France - EuropaCorp). Il a notamment collaboré aux tournages de "La Guerre des Boutons", "Taken 2", "Hugo Cabret" et, dernièrement, "Valérian" de Luc Besson".



Frédéric BOURALY, comédien, scénariste, auteur, humoriste

Elève au Studio Pygmalion, Frédéric Bouraly fait ses premiers pas sur les planches en 1980. Il enchaînera alors les tournées en jouant Molière. Dans le même temps, le comédien découvre l'univers de la télévision et double la voix d'un des personnages du manga culte « Dragon Ball Z ».

C'est en 1998 que Frédéric Bouraly débarque dans les salles obscures dans « Folle d'elle », puis « Battement d'ailes du papillon », « Ah ! Si j'étais riche » mais aussi, « Les Parisiens » de Claude Lelouch.

On le retrouvera en 2005, dans « Les brigades du tigre », ou dans le film de Dany Boon « La Maison du Bonheur ».

La chaîne M6 fait décoller la carrière de Frédéric Bouraly en lui confiant, en 2009, l'un des rôles clés du programme court humoristique « Scènes de ménages », où il incarne un employé de mairie un peu fainéant et très rêveur qui a souvent des idées farfelues, ce qui désespère bien souvent son épouse Liliane.



Valérie Théodore, comédienne et réalisatrice

Son premier court métrage, « Je vous prie de sortir » (titre international : « Would you be kind to leave, Sir ») obtient 18 prix ainsi qu'une cinquantaine de sélections en France et à l'étranger. Le film gagne le prix du meilleur court métrage au Festival International du Film de Cleveland aux États-Unis en 2013. Elle réalise son deuxième court métrage « La politesse des anges » (titre international : « The Courtesy of Angels ») en 2016. Le film est sélectionné dans de nombreux Festivals Internationaux. Il est choisi par Unifrance pour intégrer la sélection du Printemps

Français en Ukraine et obtient plusieurs prix dont celui du meilleur film européen au Festival European Cinematography Awards.



Sonia Joubert comédienne et réalisatrice.

En 2004, juste après son bac option théâtre à Paris et parallèlement à des études en communication, Sonia intègre une compagnie théâtrale et joue des pièces du répertoire Classique telles que « Le Songe d'une Nuit d'Été » de Shakespeare et « Le Jeu de l'Amour et du Hasard » de Marivaux. Elle poursuit ses études au Conservatoire du Xème et à l'Atelier Blanche Salant ainsi qu'une année de formation audiovisuelle à l'ESRA avant de se lancer dans la comédie de boulevard en intégrant une seconde compagnie. Parallèlement au théâtre, Sonia commence à jouer devant la caméra dans des courts métrages dont « Les Filles de Feu », sélectionné au Festival de Cannes en 2008. Elle apparaît ensuite au Cinéma dans « La Vénus Noire » d'Abdellatif Kechiche et « Les Adieux à la Reine » de Benoît Jacquot ainsi que dans des Téléfilms et séries TV. En 2015, elle décide de passer pour la première fois derrière la caméra et réalise le court-métrage « Soleil » sélectionné dans une douzaine de festivals, recevant trois prix dont le prix du Jury à La Soirée des Réalisateurs. Sonia est actuellement en développement de son prochain court-métrage intitulé « Un dernier tour ».

Les personnalités :

Le festival a également reçu le réalisateur **Jacques Malaterre** et le comédien **Philippe du Janerand**, tous deux présidents d'honneur et fidèles du festival ainsi que **Marianne DENICOURT**, qui nous a rejoint pour la soirée de clôture du festival (nous avons diffusé le film « **Médecin de campagne** » dans lequel elle assure le second rôle).

Les films « off » du festival :

Pas moins de **13** films hors compétition ont aussi été présentés au cours du festival:

Mardi 18:

APM

« Brûle Cœur » de Vincent Tricon, 27' (partenariat avec Languedoc Roussillon cinéma)

« Ils sont trois super copains, ils ont 15 ans, et vivent dans un village perdu dans les champs de blé. Il y a Aurélie Motoros aussi, c'est la plus belle fille du village ; elle fait des concours de Miss, et travaille à la station essence. L'histoire, c'est celle d'un premier amour, qui va tous les chambouler. »

Film d'animation « La Tortue Rouge » de Michael Dudok de Wit, 1h21 (programme jeunesse et famille)

« À travers l'histoire d'un naufragé sur une île déserte tropicale peuplée de tortues, de crabes et d'oiseaux, « La Tortue rouge » raconte les grandes étapes de la vie d'un être humain. »

SOIR

Dans le cadre de la soirée d'ouverture, projection des films primés par le public de ces dernières années (**4 courts métrages**)

Mercredi 19

APM

« En transhumance du Pic St-Loup vers la vallée du Bonheur » de Marc Kahanne 52,' en présence du réalisateur

« Cinq jours à la « Stevenson », quatre nuits, cent kilomètres, mille mètres de dénivelé entre les hauts de Montpellier et les montagnes cévenoles avec des chiens, des bergers, des accompagnant(e)s et 1400 brebis. Marc Kahanne, habitué du parcours, a suivi sous tous les angles les faits et gestes du groupe et de la longue procession moutonnaire traversant tour à tour les pierriers et les orages pour s'élever vers la fraîcheur. La marche facilite la confiance, mais les aléas sont quotidiens. Chaque jour bat un record : le jour le plus long, le plus chaud, le plus dur, le plus nombreux et au final, le plus haut, bien sûr »

- SOIR

« Transhumances » de Jean-Michel Corillon, 52'

« Transhumance nous emmène à la rencontre des bergers transhumants et de leurs troupeaux aux quatre coins de l'Europe. Le réalisateur, Jean-Michel Corillon, a choisi les Cévennes et ses chemins escarpés pour évoquer la transhumance en France.

Le reportage, narré par Jacques Gamblin, a été tourné en Espagne, en Roumanie, en Autriche, au pays de Galles et en France. Chacune de ces transhumances est une aventure durant laquelle hommes et animaux bravent la nature et surmontent les obstacles pour atteindre leur objectif : rejoindre les hauts pâturages et passer l'été sous des températures clémentes. »

Jeudi 20

APM

Projection du film « Les enfants fous » de Simon Clavié & Mélanie Fernandes, 1h20

« En Roumanie, quatre jeunes croisent la route d'un voyageur égaré. Ils décident de partager un bout de chemin ensemble, en quête de dépaysement. A travers différents paysages et rencontres autochtones, leur aventure nous transporte vers les Carpates et dresse le portrait d'une génération insouciante, à la dérive. »

SOIR

« Médecin de campagne » de Thomas Lilti avec F. Cluzet et Marianne Denicourt, 1h42

« Tous les habitants, dans ce coin de campagne, peuvent compter sur Jean-Pierre, le médecin qui les ausculte, les soigne et les rassure jour et nuit, 7 jours sur 7. Malade à son tour, Jean-Pierre voit débarquer Nathalie, médecin depuis peu, venue de l'hôpital pour le seconder. Mais parviendra-t-elle à s'adapter à cette nouvelle vie et à remplacer celui qui se croyait... irremplaçable ? »

Vendredi 21

APM

« Merci patron » de François Ruffin, 1h24

« Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquait des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant : il va les sauver. Entouré d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne sœur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine, il ira porter le cas Klur à l'assemblée générale de LVMH, bien décidé à toucher le cœur de son PDG, Bernard Arnault. Mais ces David frondeurs pourront-ils l'emporter contre un Goliath milliardaire ? Du suspense, de l'émotion, et de la franche rigolade. Nos pieds nickelés picards réussiront-ils à duper le premier groupe de luxe au monde, et l'homme le plus riche de France ? »

SOIR

« Il a déjà tes yeux » de Lucien Jean-Baptiste, 1h35

« Paul est marié à Sali. Tout irait pour le mieux s'ils arrivaient à avoir un enfant. Jusqu'au jour où Sali reçoit l'appel qu'ils attendent depuis si longtemps : leur dossier d'adoption est approuvé. Il est adorable, il a 6 mois, il s'appelle Benjamin. Il est blond aux yeux bleus et il est blanc. Eux... sont noirs ! »

Samedi 22

APM

Film documentaire « Camisards, les guérillers de la foi », , en présence du réalisateur de Thomas Gayraud et de Lionel Astier narrateur du film, 52'

« En 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes. Les Huguenots, protestants de France, privés de leur liberté de culte, vont connaître des années de terreur et de persécutions. Le cœur des Cévennes, foyer du protestantisme en France, gronde, puis se soulève en 1702. Les Camisards, mènent la révolte.

Paysages des Cévennes et documents d'archives, entretiens de spécialistes, extraits du film éponyme de René Allio ou du spectacle « La Nuit des Camisards », font revivre ces grands moments oubliés de l'Histoire. »

Film documentaire « Bernadette Lafont, et Dieu créa la femme libre » d'Esther Hoffenberg, 1h05

« Esther Hoffenberg nous propose une traversée atypique de la carrière de l'égérie de la « Nouvelle Vague » Bernadette Lafont. Avec plus de 170 films et 56 ans de présence dans le cinéma Français, l'actrice nous livre ses confidences dans ce documentaire à travers le regard de ses petites filles (elles ont une vingtaine d'années). Anna, Juliette et Solène parcourent les films de leur grand-mère, se souviennent de ses recommandations, les témoignages sont complétés par Bulle Ogier, comédienne et amie de Bernadette, et par Jean-Pierre Kalfon homme de théâtre et de cinéma ! »

SOIR

Projection d'extraits des œuvres primées par le Jury.

Nous sommes très heureux car la fréquentation aux films est de nouveau un vrai succès cette année. Nous comptons **4600** vues.

Les conférences :

*Le mercredi 19

Conférence : « Les Causses et les Cévennes, Patrimoine Mondial de l'Humanité en tant que Paysage Culturel de l'Agropastoralisme Méditerranéen » présentée par Morgane COSTES-MARRE, directrice de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes.

*Le jeudi 20

Conférence « VALÉRIAN de Luc Besson : Histoire d'un film ».

Dans le cadre de la sortie, le 26 juillet, de cette nouvelle superproduction de Luc Besson, venez découvrir en avant première, tous les secrets des effets spéciaux et l'histoire du tournage.

Rencontre avec Jean-Claude LONGO, membre du jury et directeur artistique ayant collaboré à ce projet.

Conférence animée par de Simon Clavié & Mélanie Fernandes, réalisateurs du film « Les enfants fous » anciens étudiants de l'école SATIS (Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son). Ils partageront avec vous les coulisses du film et ils reviendront sur leur parcours.

Les expositions :

*A l'école Yvonne Albaric :

Exposition photos de Cédric RAJADEL : « Merveilles d'Aveyron »

Passionné depuis toujours par la prise de vue, Cédric fait des études de cinéma et décide ensuite de s'orienter vers la préservation de l'environnement. Il rencontre alors l'écologue-photographe Philippe Martin, qui lui enseigne l'art de l'Hyper Focus : technique de prise de vue qui permette de repousser les limites de la netteté et de donner une étonnante impression de relief.

Exposition « Causses et Cévennes : un paysage culturel vivant inscrit au Patrimoine mondial »

Une exposition qui répondra à toutes les questions sur L'UNESCO : ses missions, ses objectifs, ses origines, la Convention de 1972, les sites inscrits ...

Mais aussi pourquoi les Causses et les Cévennes constituent un paysage exceptionnel à valeur universelle?

Des repères historiques concernant la création des paysages des Causses et des Cévennes seront également présentés ainsi que les activités agropastorales, les attributs paysagers naturels, les bergers... Notre patrimoine n'aura plus de secret pour vous !

*A la boutique du Festival :

Exposition photos de Paule TUFFERY : « Natur'élément »

« « Natur'élément » est le titre de mon expo car j'associe la nature avec un élément palpable que j'intègre.

Faire des photos est un vrai plaisir et l'autre plaisir est de les faire partager !

En vadrouille dans des contrées sauvages, abandonnées et spontanées, pourvue de mon appareil photo, j'observe cette beauté suprême, pure et innocente qu'est Dame NATURE...

Les animations musicales :

Mardi 18 :

Groupe « Solomalé »

De la scottish chaloupée dans la chaleur des mélopées séfarades au bel canto d'une polka sicilienne, ça frissonne des oreilles aux orteils. Des musicalités à fleur de doigt et de voix, et le cœur bien ouvert pour un répertoire qui s'apprécie aussi bien à la danse qu'en concert.

Mercredi 19 :

Groupe « Projet Schinéar »

Le Projet Schinéar propose une musique du monde radicalement contemporaine et rugueuse où se mêlent Balkans, Moyen-Orient et Asie, musiques traditionnelles et énergie rock. c'est le DJ FUNZIK connu et reconnu de la scène Montpellieraise. Il s'est arrêté au Festival de Vébron pour faire danser sur des sons résolument Dance, mais aussi House et Electro.

Jeudi 20 :

Soirée Dance House Electro avec **le DJ FUNZIK**

Vendredi 21:

Groupe « Sangre Flamenca »

Musique Gipsy, constituée de reprises de groupes espagnols, de Sévillane, de Flamenco puro, et de variétés françaises et internationales remixées à la façon gipsy !

Samedi 22 : (soirée de clôture)

le **DJ Musik'n Max** a balayé une grande partie du répertoire musical avec des tubes actuels et dansants.

Suivant notre réflexion de l'an dernier nous avons souhaité faire appel à plus de groupe en live cette année une façon aussi de fêter ce 30ème anniversaire en musique. Les groupes on beaucoup plu et nous a permis certainement de faire découvrir le festival à des locaux qui ne le connaissant pas et venu pour écouter certains groupes mais qui peut-être reviendront l'année prochaine ?...

*Comme l'an dernier jeux musicaux et karaoké ont aussi mis en place à l'heure de l'apéritif (midi et soir). Ces animations ont reçu un franc succès encore cette année.

Animations du samedi :

Du côté des animations du samedi après-midi, c'est l'association **Déambull** venue avec ses jeux en bois qui s'est installée sur la place du village pour le plaisir de tous, avec de grands jeux en bois de natures diverses : jeux d'adresses, de réflexions, jeux coopératifs.

Forte affluence encore cette année, pour le coup cette animation fonctionne chaque année très bien, elle devient un rendez-vous annuel pour les habitués du festival.

Comme l'an dernier, Bernadette PIN a également animé un atelier maquillage qui a reçu un succès fou ! Nous pensons refaire appel à elle pour les prochaines éditions.

Les directs radios :

Les radios locales « Radios Bartas » et « 48FM » sont venues encore cette année assurer 2 émissions en direct à l'ouverture du festival et le jour de la clôture. Installés sur la place, ces émissions créent de l'émulation et permettent au public d'écouter les jurys et les invités en direct live ! Merci à ces radios locales pour leur fidélité.

Nous tenons également à les remercier pour leurs interviews très professionnelles qui ont épaté les membres du jury.

Feu d'artifice

Pas d'anniversaire sans feu d'artifice ! C'est « Paca Pyro » qui nous a fait le plaisir de tirer un feu d'artifice de près de 15' de toute beauté ! Un moment magique !

Conclusion :

Bilan très positif pour cette 30ème édition, avec un temps jouant en notre faveur puisqu'il a fait beau sur l'ensemble des 5 jours.

Pas de disconvenu avec les projections en plein air puisque nous n'en avons pas organisées cette année.

Les membres d jury ont vraiment été remarquables, rarement vu au festival. Tous se sont complètement « mêlés » aux bénévoles, aux visiteurs qui les ont sollicité et aux réalisateurs.

Merci tout particulier à Lionnel ASTIER et sa compagne Dominique Faguet qui ont été d'une générosité sans faille et qui nous permis de débiter le festival dans les meilleures dispositions.

Tous on gardé des liens et des projets de théâtre et de danse sont en cours.... A suivre !

Un grand merci également à tous les bénévoles venus cette année, pour leur implication, leur fiabilité et leur bonne humeur ! Un immense merci à tous.

Rapport validé à l'unanimité.

(Présentation de tableaux comparatifs, de graphiques des différents postes de dépenses et de recettes, des extraits du grand livre comptable ainsi, tous ces documents sont disponibles sur simple demande)

Les recettes du festival sont stables (+295€) et les subventions sont en légère hausse (+1 451€).

Cependant les charges sont en hausse notamment sur les animations (+3 474€ dont 2750€ de feu d'artifice) ainsi que sur les frais de déplacements (+678€) et de réceptions (+1 416€).

Toutefois cette hausse est compensée par la baisse des charges salariales suite à la démission d'Anne-Claire au 31/03/2017 (-3 400€). Sans celle-ci l'association serait en perte.

DEPENSES

RECAPITULATIF DEPENSES FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE VEBRON 2017

60 - Achats: Achats d'études et de Prestations Achats non stockés de matières Fournitures non stockables Fournitures d'entretien Fournitures administratives Autres fournitures	486,76 €
61. Services extérieurs: Sous traitance générale Locations mobilières et immobilières Entretien et réparation Assurance Documentations Divers	952,19 €
62 - Autres services extérieures: Rémun. Intermédiaires, Honoraires Publicité, publications Déplacements, missions, réceptions Frais postaux et télécommunications Services bancaires Divers (Prix festival)	29 982,45 €
64. Charges personnel: Rémunérations du personnel Charges sociales Autres charges de personnel	4 753,59 €
65. Autres charges de gestion: Droits de diffusion Sacem SPRE	2 209,75 €
TOTAL	38 384,74 €

RECETTES

27eme	28eme	29eme	30ème	
2014	2015	2016	2017	Moyenne
BAR				
456,00 €	1 020,00 €	602,00 €	1 020,00 €	634,56 €
882,00 €	1 320,00 €	791,00 €	1 088,00 €	964,67 €
1 081,00 €	1 130,00 €	1 146,00 €	1 126,00 €	1 048,89 €
1 575,00 €	1 420,00 €	1 233,00 €	1 618,00 €	1 399,67 €
1 609,00 €	2 145,00 €	2 259,00 €	2 378,00 €	1 898,56 €
5 603,00 €	7 035,00 €	6 031,00 €	7 230,00 €	5 946,33 €
PUBLICITES CATALOGUES				
4 836,00 €	6 585,00 €	5 875,00 €	5 275,00 €	5 765,33 €
COMPETITION				
1 046,00 €	1 500,00 €	1 232,78 €	1 100,00 €	1 228,76 €
FOUGASSES				
1 752,00 €	1 652,00 €	1 366,00 €	1 808,00 €	1 587,00 €
REPAS				
2 133,00 €	665,00 €	793,00 €	1 037,00 €	1 364,00 €
BOUTIQUE ACCUEIL				
			114,00 €	
			55,00 €	
			73,00 €	
			106,00 €	
			408,00 €	
1 127,00 €	398,00 €	1 280,40 €	756,00 €	725,66 €
BOUTIQUE TEMPLE				
			43,50 €	
			53,00 €	
			1,50 €	
			28,50 €	
			20,50 €	
			147,00 €	
ADHESIONS				
65,00 €	30,00 €	- €	40,00 €	76,50 €
DONS FESTIVAL				
			336,00 €	
			105,00 €	
			163,00 €	
			264,50 €	
			162,50 €	
1 827,00 €	1 043,00 €	1 428,00 €	1 031,00 €	1 332,25 €
POPCORN				
			31,00 €	
			54,00 €	
			33,50 €	

			30,00 €	
			44,50 €	
349,00 €	406,00 €	239,00 €	193,00 €	296,75 €
DEDICACE				
1 073,00 €	534,00 €	- €	-	803,50 €
TOMBOLA				
			-	
	425,00 €		-	
STAGE				
852,00 €	1 695,00 €	1 160,00 €	1 250,00 €	1 186,00 €
1 092,00 €	971,00 €		-	1 106,67 €
DVD				
			90,00 €	
TOTAL GENERAL				
19 928,00 €	22 939,00 €	19 405,18 €	19 957,00 €	16 254,63 €

SUBVENTIONS ALLOUEES POUR 2017:

- Région : 4 730.43€
- Département : 3 700€
- Enveloppe Conseiller Départemental : 1 000€ x 2
- Comcom Florac Sud Lozère : 3 000 €
- Mairie de Vébron : 5 000€
- La Poste : 1 000€

L'association fini l'année avec un solde positif.

BUDGET PREVISIONNEL 2017 :

En attente

Il est décidé à l'unanimité des voix d'arrêter le contrat avec le comptable Rubio&Associés justifié par le fait que l'association n'a plus à traiter de bulletins de paye et que le contrat avec Rubio&Associés est très coûteux. La trésorerie sera désormais assurée par le trésorier.

Rapport validé à la majorité des voix.

3. Élection du bureau

L'actuel bureau est dissout.

Se présente comme :

Président : Michel BENOIT, vote à mains levées, reconduit à l'unanimité des voix

Vice-président : José JOILAN, vote à mains levées, reconduit à l'unanimité des voix

Vice-présidents d'honneur : Jacques MALATERRE et Philippe DU JANERAND, Lionel ASTIER vote à mains levées, reconduit à l'unanimité des voix.

Trésorier : Elian ROUSSET, vote à mains levées, reconduit à l'unanimité des voix

Trésoriers adjoints : Arnaud SABATIER, Edith ROUSSET vote à mains levées, élus à l'unanimité des voix

Secrétaire : Elsy ROUSSET, vote à mains levées, élue à l'unanimité des voix

Secrétaire adjoint : Johanna REY, vote à mains levées, élues à l'unanimité des voix

Le nouveau bureau est donc élu à l'unanimité des voix.

4. Divers

Anne-Claire a présenté un tableau récapitulatif avec toutes la taches à assurer durant l'année afin que tous les bénévoles se les répartissent.

Il est convenu d'acheter « un cloud », espace se stockage sur internet, afin que tout ce qui concerne le festival, soit accessible par tous. La plateforme Dropbox est choisie pour ce cloud.

Le forfait internet sera revu à la baisse, mais pas supprimé. La ligne fixe reste la même.

Le festival 2018 aura lieu du 17 au 21 juillet.

La séance est levée à 18h.